

Portefeuille garanti Zénitude – Modéré

Terme : 4 ans

APERÇU

Le Portefeuille garanti Zénitude - Modéré vous offre la tranquillité d'esprit. Le montant que vous investissez est protégé, et la diversification du portefeuille en fait un placement simple et complet. Constitué d'investissements dans plusieurs secteurs économiques et régions du monde, son rendement est lié à la croissance de ces différents marchés. **Le Portefeuille garanti Zénitude - Modéré offre un rendement garanti minimal à l'échéance.**

- Capital garanti à 100 % à l'échéance
- Couvert par l'assurance-dépôts¹
- Possibilité de conversion ou de rachat sous certaines conditions
- Si le placement n'est pas enregistré, imposition annuelle du rendement garanti² et imposition à l'échéance du rendement variable
- Protection contre le risque de fluctuation des devises étrangères
- Admissible aux régimes enregistrés
- Versement des intérêts à l'échéance
- Aucuns frais de gestion
- Admissible au calcul de ristourne de la caisse

Indications de rendement	500 \$ à 24 999 \$	25 000 \$ et plus
Rendement annuel composé garanti minimal	1,606 %	1,752 %
Rendement annuel composé maximal	4,844 %	4,977 %
Rendement cumulatif garanti minimal	6,577 %	7,19 %
Rendement cumulatif maximal	20,827 %	21,44 %
Taux de participation	100 %	100 %

Dates clés	
Période de vente	22 septembre au 16 novembre 2026
Émission du placement	16 décembre 2026
Échéance du placement	16 décembre 2030

Renseignements supplémentaires : Le taux de participation représente le pourcentage du rendement du portefeuille de référence qui est versé au détenteur ou à la détentrice à l'échéance. Les rendements indiqués tiennent compte du taux de participation. Les rendements indiqués ci-dessus pourraient être légèrement supérieurs lors de l'émission du placement.

La caisse est l'émetteur du placement.

¹Pour en connaître davantage sur la protection de l'assurance-dépôts, veuillez consulter [l'autorite.qc.ca](http://autorite.qc.ca).

²Incluant l'intérêt payé avant la date d'émission.

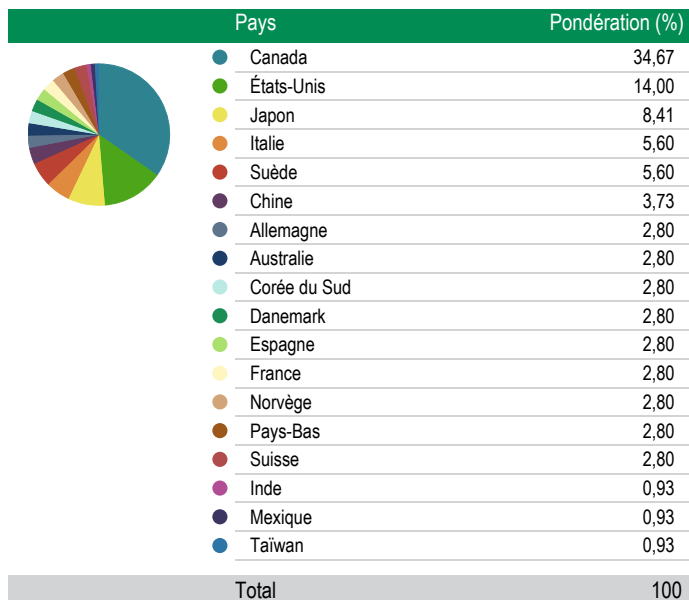
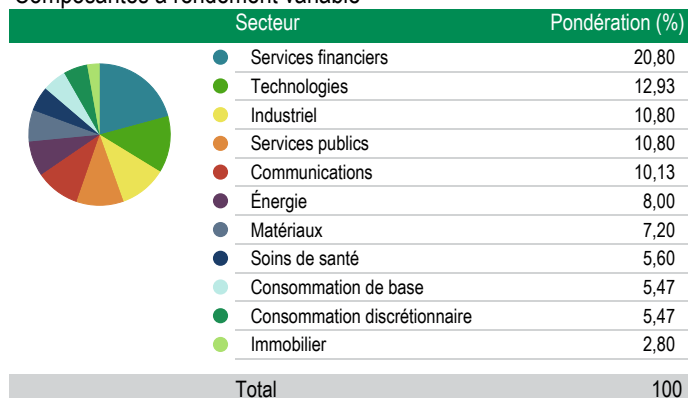
COMPOSITION DU PLACEMENT

Le Portefeuille garanti Zénitude – Modéré comprend une composante à rendement fixe et trois composantes à rendement variable dans les proportions suivantes :

Composante	Type de rendement	Pondération (%)
Épargne à terme	Fixe	25,00
Panier Marché mondial (Zénitude)	Variable	42,00
Panier Marché canadien	Variable	26,00
Panier Marchés émergents	Variable	7,00
Total		100



Composantes à rendement variable



Aperçu des composantes à rendement variable du portefeuille.

Le **panier Marché mondial - Zénitude** est composé de 20 grandes sociétés. Ouvrant dans les principaux secteurs économiques, ces entreprises sont situées dans des pays développés. Chacune occupe le même poids dans le panier.

Société	Secteur	Pays
BASF SE	Matériaux	Allemagne
Capgemini SE	Technologies	France
Cisco Systems, Inc.	Technologies	États-Unis
Digital Realty Trust Inc.	Immobilier	États-Unis
ENEL SpA	Services publics	Italie
Iberdrola SA	Services publics	Espagne
Intesa Sanpaolo SpA	Services financiers	Italie
Kawasaki Kisen Kaisha Ltd.	Industriel	Japon
KDDI Corporation	Communications	Japon
Merck & Co Inc.	Soins de santé	États-Unis

Société	Secteur	Pays
Novo Nordisk A/S	Soins de santé	Danemark
Schindler Holding AG	Industriel	Suisse
Stellantis NV	Conso. discrétionnaire	Pays-Bas
Swedbank AB	Services financiers	Suède
Target Corporation	Conso. de base	États-Unis
Tele2 AB	Communications	Suède
Telenor ASA	Communications	Norvège
Tokyo Electron Limited	Technologies	Japon
U.S. Bancorp	Services financiers	États-Unis
Woodside Energy Group Ltd	Énergie	Australie

Le panier **Marché canadien** est composé de 20 sociétés canadiennes issues de différents secteurs économiques. Chaque entreprise occupe le même poids dans le panier.

Société	Secteur	Pays
Algonquin Power & Utilities Corp.	Services publics	Canada
Banque Can. Imp. de Commerce	Services financiers	Canada
Banque de Montréal	Services financiers	Canada
Banque de Nouvelle-Écosse	Services financiers	Canada
Banque Nationale du Canada	Services financiers	Canada
Canadian Natural Resources Limited	Énergie	Canada
Canadian Utilities Limited	Services publics	Canada
CGI Inc.	Technologies	Canada
Cie des Ch. de Fer Nat. du Canada	Industriel	Canada
Emera Inc.	Services publics	Canada

Société	Secteur	Pays
Enbridge Inc.	Énergie	Canada
Magna International Inc.	Conso. discrétionnaire	Canada
Nutrien Limited	Matériaux	Canada
Power Corporation du Canada	Services financiers	Canada
Saputo Inc.	Conso. de base	Canada
Suncor Énergie Inc.	Énergie	Canada
Telus Corporation	Communications	Canada
Thomson Reuters Corporation	Industriel	Canada
West Fraser Timber Co. Ltd.	Matériaux	Canada
WSP Global Inc.	Industriel	Canada

Le panier **Marchés émergents** est composé de 10 titres de grandes entreprises issues de différents secteurs économiques. Ces entreprises sont situées dans des pays en voie de développement dont l'économie est en forte croissance. Chaque entreprise occupe le même poids dans le panier.

Société	Secteur	Pays
China Life Insurance Company Limited	Services financiers	Chine
China Merchants Bank Company Limited	Services financiers	Chine
Fomento Economico Mexicano SAB de CV	Conso. de base	Mexique
Hyundai Motor Company	Conso. discrétionnaire	Corée du Sud
Industrial & Commercial Bank of China Ltd	Services financiers	Chine

Société	Secteur	Pays
Infosys Limited	Technologies	Inde
Ping An Insurance (Group) Co of China Ltd	Services financiers	Chine
POSCO Holdings Inc.	Matériaux	Corée du Sud
Samsung Electronics Company Limited	Technologies	Corée du Sud
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co.	Technologies	Taiwan

CE PLACEMENT ME CONVIENT-IL ?

Ce placement pourrait vous convenir si vous :

- désirez protéger votre capital ;
- avez un horizon de placement de 4 ans ou plus ;
- acceptez de renoncer à une portion du rendement garanti offert par une épargne à terme traditionnelle pour bénéficier d'une possibilité de rendement supérieur.
- souhaitez un placement complet et diversifié ;
- ne planifiez pas retirer votre argent avant l'échéance ;

QUELLE EST LA DIFFÉRENCE AVEC UNE ÉPARGNE À TERME TRADITIONNELLE ?

Exception faite du rendement garanti, ce placement diffère d'une épargne à terme traditionnelle parce qu'il ne procure pas un rendement déterminé à l'avance.

Le rendement du placement est fonction de l'appréciation du portefeuille de référence et ne peut être connu qu'à son échéance.

COMMENT LE RENDEMENT EST-IL CALCULÉ ?

Jusqu'à l'émission, votre placement produit des intérêts de 0,55 % par année. Entre la date d'émission et la date d'échéance, le rendement dépend de la performance des composantes du portefeuille. Le rendement cumulatif maximal est indiqué dans la section Aperçu.

Calcul du rendement garanti

Le rendement annuel composé de la composante à rendement fixe correspond au plus élevé des trois taux suivants :

- le taux d'intérêt d'une épargne à terme traditionnelle de 4 ans en vigueur à la caisse le 22 septembre 2026 ;
- le taux d'intérêt d'une épargne à terme traditionnelle de 4 ans en vigueur à la caisse le 11 décembre 2026 ;
- un taux d'intérêt supérieur aux taux d'intérêt mentionnés ci-dessus et établi par Desjardins ;

assorti d'une bonification de taux d'intérêt, comme indiqué dans le tableau ci-contre.

Bonification de la composante à rendement fixe

500 \$ à 24 999 \$	0,05 %
25 000 \$ et plus	0,60 %

Calcul du rendement variable

Le rendement annuel composé des composantes à rendement variable tient compte de la performance des titres dans le portefeuille. Le calcul tient aussi compte de la pondération de chaque élément, indiquée dans la section Composition du placement.

Afin de réduire l'effet d'un éventuel repli des marchés, nous prenons en compte la moyenne des lectures mensuelles des cours pendant les 3 derniers mois du terme.

Le rendement de chacune des composantes à rendement variable du portefeuille est soumis à un maximum.

Ce placement ne donne pas droit aux dividendes versés sur les titres de référence.

Le rendement du placement n'est pas touché par les fluctuations des taux de change, même si les cours sont publiés en devises étrangères.

Pour tous les détails du calcul du rendement, veuillez lire la convention de placement.

Le rendement variable est basé sur l'évolution du cours des titres de référence. Par conséquent, il pourrait être nul à l'échéance. Cependant, le rendement fixe du portefeuille est garanti. De plus le capital est garanti à l'échéance.

COMMENT SUIVRE L'ÉVOLUTION DE MON PLACEMENT ?

Vous pouvez utiliser l'outil Suivi dynamique du rendement des placements garantis liés aux marchés. Pour ce faire, ouvrez une session dans AccèsD, puis allez dans la section Épargne et placements, ou consultez le desjardins.com/suivirendement. L'information sur le rendement est présentée à titre indicatif seulement. Le rendement de votre placement est aussi inscrit sur votre relevé de compte mensuel Desjardins, à titre indicatif. Le rendement du placement n'est connu qu'à son échéance.

QUE SE PASSE-T-IL À L'ÉCHÉANCE DE MON PLACEMENT ?

Peu avant l'échéance de votre placement, vous recevrez un avis par la poste ou dans AccèsD. À l'échéance, à moins d'instructions contraires de votre part communiquées dans AccèsD (si le placement est admissible au renouvellement en ligne) ou à votre conseiller ou conseillère, votre placement sera automatiquement réinvesti dans un produit dont la nature et le terme sont similaires.

EST-IL POSSIBLE DE RACHETER OU CONVERTIR MON PLACEMENT AVANT L'ÉCHÉANCE ?

C'est possible. Une fois par an, après la troisième année de détention, vous pouvez convertir votre placement en un autre placement garanti lié aux marchés, ou encore le racheter. À votre demande, la valeur approximative de conversion ou de rachat vous sera communiquée. Le rachat et la conversion sont sujets à certaines conditions. Veuillez consulter la convention de placement pour connaître les modalités.

Lors de la conversion ou du rachat, la valeur peut être inférieure au capital investi. Cette valeur n'atteint jamais le maximum possible à l'échéance.

Certaines exceptions peuvent s'appliquer – veuillez consulter la convention de placement pour obtenir plus d'information à cet égard.

QU'ARRIVE-T-IL EN CAS DE PERTURBATION DES MARCHÉS ?

La caisse détermine, à sa seule discrétion, les mesures appropriées à prendre dans les circonstances. Par exemple, en cas d'arrêt des transactions effectuées sur les marchés boursiers, la caisse pourrait décider de reporter la date à laquelle le niveau de l'indice de départ du placement est pris en compte.

ET SI JE CHANGE D'IDÉE ?

Vous avez un délai de 5 jours ouvrables suivant la réception de votre convention de placement, par la poste ou via AccèsD, pour demander à votre conseiller ou conseillère d'annuler votre placement.

RENSEIGNEMENTS

Pour vous procurer ce produit ou pour obtenir plus d'information :

- visitez desjardins.com/pglm ;
- ouvrez une session dans AccèsD ;
- communiquez avec votre conseiller ou conseillère de Desjardins ;
- composez le 514 224 7737 ou le 1 800 224 7737.

PRIX ET DISTINCTIONS



L'investisseur ou l'investisseuse devrait lire la convention de placement avant d'investir. Elle peut être consultée sur desjardins.com/pglm.

Le présent document n'est fourni qu'à titre indicatif. En cas de divergence entre ce document et la convention de placement, cette dernière prévaut.

Desjardins et Desjardins Gestion de patrimoine sont des marques de commerce de la Fédération des caisses Desjardins du Québec utilisées sous licence.